



2 0 1 4 - 2 0 1 5

# Rapport Annuel

Musée canadien de l'immigration du Quai 21



Musée canadien de l'immigration du Quai 21  
Canadian Museum of Immigration at Pier 21

Canada 

# 2014-2015

## Rapport Annuel

### Musée canadien de l'immigration du Quai 21

1055, chemin Marginal  
Halifax (Nouvelle-Écosse)  
B3H 4P7  
T : 902-425-7770  
F : 902-423-4045  
Sans frais : 1-855-526-4721  
[www.quai21.ca](http://www.quai21.ca)  
[info@quai21.ca](mailto:info@quai21.ca)

Publié par le Musée canadien de l'immigration du Quai 21  
Conçu par Colin Timm  
Photo de la couverture : Jonathan Bielaski

No. de catalogue : CC5ZIF-PDF  
ISSN 1925-9840  
© Musée canadien de l'immigration du Quai 21



Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21, la nuit.

## TABLE DES MATIÈRES

Message du président	2
Message de la chef de la direction	3
À propos du Musée canadien de l'immigration du Quai 21	4
Mandat, mission et lois applicables	6
Le Conseil d'administration	7
Direction et employés	8
Orientation stratégique	10
Principales priorités stratégiques	11
Architecture d'alignement des programmes	13
Résultats	14
Faits saillants de 2014-2015	30
Discussion et analyse de la direction	41
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers	47
Rapport de l'auditeur indépendant	48
États financiers	50

## MESSAGE DU PRÉSIDENT



C'est avec une immense fierté que le Conseil d'administration du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 présente le cinquième rapport annuel du Musée à la population du Canada.

Cette année, nous arrivons au terme d'un projet d'agrandissement de cinq ans qui créera un véritable musée national dont le mandat consiste à recueillir, partager et rendre hommage à l'histoire de l'immigration canadienne.

Le musée agrandi présentera deux nouvelles expositions. La première racontera l'histoire du Quai 21, une riche histoire d'immigration qui s'étend de 1928 à 1971. L'autre

exposition parlera des histoires plus générales de l'immigration canadienne à tous les points d'entrée, d'hier à aujourd'hui. Les deux expositions mettront en vedette les immenses contributions de l'immigration à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens. L'agrandissement a été rendu possible par le soutien financier du gouvernement du Canada.

À titre de membres du Conseil d'administration en provenance de tous les coins du pays, nous apprécions la portée nationale de notre mandat et nous faisons en sorte que le Musée soit connu et accessible à l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes. Un des moyens par lesquels nous y arrivons est le musée virtuel en ligne, un endroit où sont partagées les histoires d'immigration avec les gens de partout au Canada et à l'étranger.

Cette année, nous avons eu le plaisir de partir en tournée avec le Musée dans le cadre de *Canada : Jour 1*, la première exposition itinérante du Musée. L'exposition *Canada : Jour 1* explore les multiples facettes de l'expérience des nouveaux arrivants lors de leur première journée au Canada, depuis la Confédération jusqu'à nos jours. L'exposition se déplacera dans tout le pays dans le cadre des événements *d'En route vers 2017*, destinés à commémorer le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération.

Nous, les membres du Conseil d'administration, reconnaissons que ce musée appartient à la population canadienne. C'est un endroit où les histoires personnelles d'immigration sont partagées, célébrées et conservées. Nous invitons tous les Canadiens et toutes les Canadiennes à visiter le Musée, sur place ou en ligne, afin de partager leur histoire et d'explorer leur héritage.

En tant qu'administrateurs, nous apprécions l'importance de la responsabilité qui nous est confiée par le gouvernement du Canada. Nous éprouvons à la fois humilité et honneur de nous voir confier le soin de guider le Musée tout au long de cette évolution marquante.

Tung Chan  
Président du Conseil d'administration

## MESSAGE DE LA CHEF DE LA DIRECTION

C'est avec plaisir que je présente notre Rapport annuel 2014-2015. Tant d'événements sont survenus depuis qu'on nous a confié le privilège et la responsabilité de devenir le sixième musée national du Canada.

Au terme de l'exercice financier, nous en étions à la phase finale de l'important agrandissement qui fera doubler notre espace d'exposition et qui a exigé la fermeture du Musée de novembre 2014 à mai 2015. Une transformation incroyable s'est produite et je vous invite à venir la constater en personne.

Depuis son ouverture en tant que centre d'immigration en 1928, le Quai 21 est un endroit de nouveaux départs. C'est ici que près d'un million d'immigrants ont fait leur premier pas au Canada. C'est d'ici que 368 000 soldats sont partis pendant la Seconde Guerre mondiale. C'est à cet endroit même que des milliers de Canadiens et de Canadiennes ont découvert leur lien personnel avec l'immigration. Et en 2015, c'est ici que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes pourront venir faire l'expérience du rôle vital qu'a joué l'immigration dans la construction du Canada.

Si vous n'êtes pas en mesure de vous rendre à Halifax, nous avons développé d'autres moyens afin de vous permettre de vivre l'expérience du Musée. Notre exposition itinérante inaugurale *Canada : Jour 1* a été lancée à Nanaimo, en Colombie-Britannique, en juin 2014, puis s'est rendue à Markham, en Ontario, où elle sera en montre jusqu'en juin 2015. Elle continuera de sillonner le pays jusqu'en 2017 dans le cadre de notre projet patrimonial du sesquicentenaire.

Vous pouvez aussi faire l'expérience du Musée en ligne. Notre présence numérique est en évolution constante afin de refléter les nouvelles histoires qui ont été recueillies et de recourir à de nouvelles technologies comme notre application de guide mobile de *Canada : Jour 1*, qui permet de rejoindre nos publics avec de nouvelles façons.

C'est un honneur pour moi de servir à titre de chef de la direction de cette institution bien-aimée. J'aimerais faire part de ma profonde gratitude à l'Honorable Shelly Glover pour son soutien au Musée pendant cette période de croissance et de changement. Je suis aussi profondément reconnaissante envers notre Conseil d'administration pour son engagement diligent à notre mission et à notre vision. Notre personnel et nos bénévoles ont adopté le changement avec brio et ont bien hâte de montrer aux Canadiens, aux Canadiennes et aux gens d'outre-frontières les fruits de leur labeur.

À tous nos visiteurs, passés et futurs, physiques et virtuels, je dis merci de vous joindre à nous afin d'explorer le thème de l'immigration au Canada et la façon dont nous avons tous été influencés par ceux et celles qui ont foulé ce rivage.

Marie Chapman  
Chef de la direction





CEI-NAC-PA-187858-Le Berlin au Quai 21, 20 avril 1957

## À propos du Musée canadien de l'immigration du Quai 21

Le Quai 21 est un lieu historique national qui, entre 1928 et 1971, a servi de point d'accès au Canada à près d'un million d'immigrants. L'endroit a aussi servi de point de départ à 368 000 militaires canadiens au cours de la Seconde Guerre mondiale. Le Quai 21 a rouvert le 1er juillet 1999 à titre de centre d'interprétation et en février 2011, est devenu le Musée canadien de l'immigration du Quai 21, le seul musée national du Canada atlantique.

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est une société d'État fédérale. Son mandat consiste à explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

## LA FIÈRE HISTOIRE DU QUAI 21

Entre 1928 et 1971, le Quai 21 a accueilli près d'un million d'immigrants à la recherche d'aventure, d'emploi et de possibilités au Canada. On y retrouvait des réfugiés, des évacués, des épouses de guerre et des enfants déplacés. Ces personnes ont apporté une contribution inestimable au mode de vie canadien et à sa croissance en tant que nation.

Le Quai 21 a aussi joué un rôle essentiel au cours de la Seconde Guerre mondiale, en servant de ligne de ravitaillement en biens et en troupes vers la Grande-Bretagne.

En 1971, le Quai 21 a cessé ses activités de centre d'immigration canadien en raison de la baisse du nombre d'immigrants arrivant par la mer. Cependant, son histoire s'est poursuivie par la vision et le dévouement de la Société du Quai 21.

## LE MUSÉE DE LA SOCIÉTÉ DU QUAI 21

La Société du Quai 21, un organisme de bienfaisance sans but lucratif, fut fondée en 1988. Son rêve consistait à transformer le hangar d'immigration en musée de calibre mondial à la mémoire des personnes qui en ont franchi les portes et de l'importance de l'immigration dans l'histoire canadienne. Grâce aux efforts incessants et à la générosité de plusieurs supporteurs, le Musée du Quai 21 a ouvert ses portes le 1er juillet 1999.

## LA NAISSANCE D'UN MUSÉE NATIONAL

En juin 2009, le Premier ministre canadien annonçait l'intention du gouvernement du Canada de créer un nouveau musée national au Quai 21 en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens. En février 2011, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est devenu le premier musée national situé au Canada atlantique.

Le 25 juin 2015, le Musée agrandi sera inauguré afin de partager et de rendre hommage à l'histoire du Quai 21 et aux histoires plus générales, passées et présentes, de l'immigration au Canada.

## MANDAT, MISSION ET LOIS APPLICABLES

Le 25 novembre 2010, la législation créant le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a pris force de loi. En vertu de la *Loi sur les musées*, le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 est une entité juridique distincte appartenant entièrement à l'État. Elle fonctionne de façon indépendante du gouvernement dans ses opérations journalières et sa programmation.

Les amendements de la *Loi sur les musées* confèrent au Musée le mandat suivant :

*Explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.*

À titre de société d'État, faisant partie du portefeuille du Patrimoine canadien, le Musée contribue aussi à l'atteinte des objectifs politiques généraux du gouvernement fédéral. Le mandat d'intérêt public du Musée est exposé dans le préambule de la *Loi sur les musées*, qui énonce que « Chaque [musée national] :

- a) joue un rôle fondamental, seul ou en collaboration avec d'autres musées ou institutions analogues dans la conservation et la promotion, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, du patrimoine du Canada et de tous ses peuples, de même que dans la constitution de la mémoire collective de tous les Canadiens et Canadiennes et dans l'affirmation de l'identité canadienne;
- b) représente tant une source d'inspiration et de connaissance qu'un lieu de recherche et de divertissement qui appartient à tous les Canadiens et Canadiennes, et offre dans les deux langues officielles un service essentiel à la culture canadienne et accessible à tous.

Le Musée est aussi sous la gouverne du régime de contrôle et de responsabilité des sociétés d'État, créé en vertu de la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le Musée est tenu de respecter une gamme de dispositions provenant d'autres statuts, notamment : la *Loi sur l'accès à l'information*; la *Loi sur la protection des renseignements personnels*; la *Loi sur les langues officielles et Règlements*; et le *Code canadien du travail*, entre autres.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Musée agit comme un organe de gouvernance et est redevable de la gestion du Musée devant le Parlement, par l'intermédiaire du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles. Le Conseil d'administration est responsable de l'orientation stratégique et de la supervision en général.

La *Loi sur les musées* prévoit un Conseil d'administration composé de 11 membres nommés par le ministre avec l'approbation du gouverneur en conseil. Le Conseil d'administration est soutenu par quatre comités et un sous-comité des placements. Les quatre comités sont les suivants :

**Un Comité exécutif et des finances**, qui prend les décisions entre les réunions du Conseil d'administration, supervise la planification et la performance financières, les projets d'immobilisation, les placements et évalue la performance de la chef de la direction;

**Un Comité de vérification et de gestion des risques**, qui assume, entre autres, les responsabilités prescrites au chapitre 148 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*;

**Un Comité des ressources humaines, de la gouvernance et des nominations**, offrant des orientations stratégiques, supervisant la gestion des ressources humaines du Musée; et

**Un Comité du développement**, qui offre une orientation stratégique et supervise les activités de financement et les efforts de développement du Musée.

Président



**Tung Chan**  
Richmond, C.-B.  
Mandat : 25 novembre 2010  
au 6 mars 2017

Vice-Président



**Troy Myers**  
Dartmouth, N.-É.  
Mandat : 5 mars 2013  
au 5 mars 2018



**Mark Boudreau**  
Halifax, N.-É.  
Mandat : 9 décembre 2010  
au 5 mars 2017



**Ralph Chiodo**  
Toronto, Ont.  
Mandat : 25 novembre 2010  
au 10 décembre 2018



**John Hachey**  
Baie D'Urfé, Qc  
Mandat : 10 avril 2014  
au 9 avril 2018



**Richard (Cy) LeBlanc**  
Grande-Digue, N.-B.  
Mandat : 25 novembre 2010  
au 10 décembre 2018



**Phuong T.V. Ngo**  
Orléans, Ont.  
Mandat : 25 novembre 2010  
au 24 novembre 2016



**Carrie Ross**  
Regina, Sask.  
Mandat : 26 février 2015  
au 25 février 2019



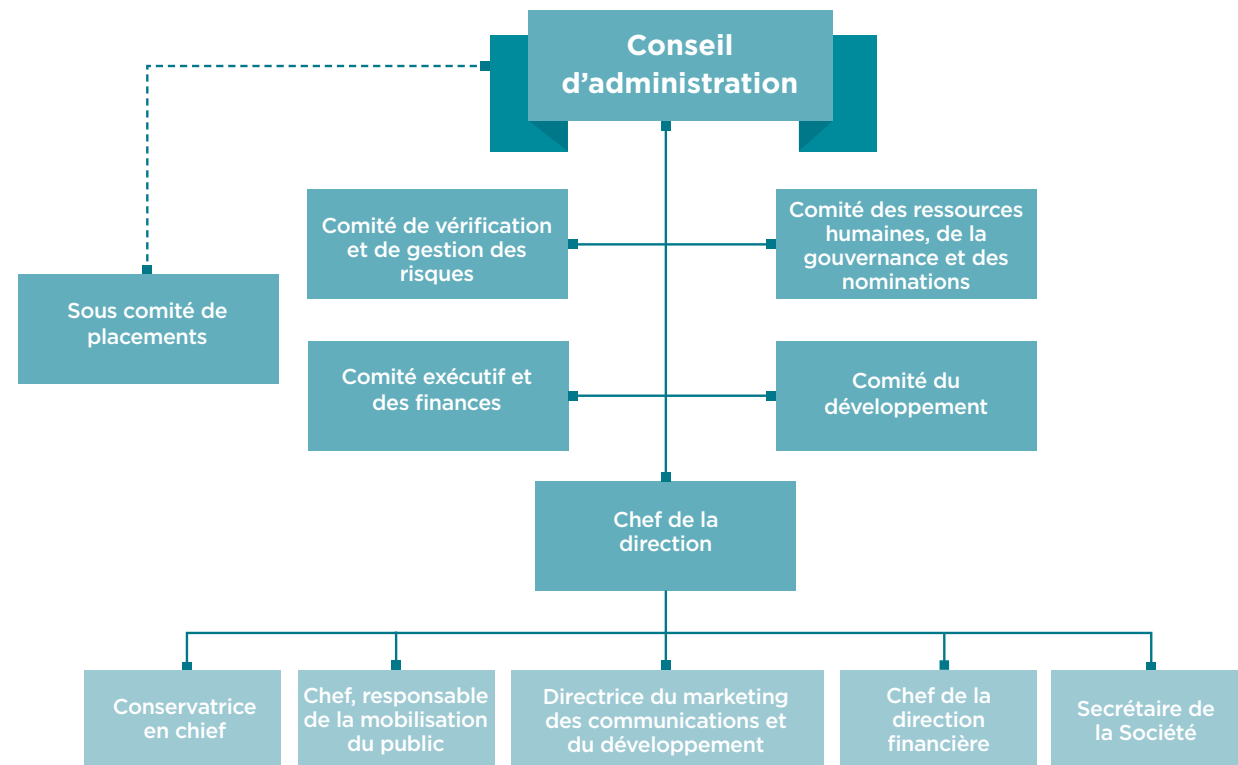
**James (Bradley) Stafford, C.A.**  
Vancouver, C.-B.  
Mandat : 29 septembre 2011  
au 28 septembre 2015



**Dr. Frances Swyripa, Ph.D.**  
Edmonton, Alb.  
Mandat : 9 décembre 2010  
au 16 décembre 2016

## DIRECTION ET EMPLOYÉS

Bien que le Conseil d'administration soit responsable des résultats et des activités commerciales du Musée, la chef de la direction, appuyée par l'équipe de la haute direction, est responsable de la gestion journalière de la performance du Musée et de l'atteinte de ses objectifs.



Les employés et bénévoles du Musée

## L'ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION



De gauche à droite :

Tanya Bouchard  
Kendall Blunden  
Marie Chapman  
Jennifer Tramble  
Carrie-Ann Smith  
Jennifer Sutherland  
Fiona Valverde

Marie Chapman, chef de la direction

Kendall Blunden, CA, chef de la direction financière

Tanya Bouchard, conservatrice en chef

Carrie-Ann Smith, chef, responsable de la mobilisation du public

Jennifer Sutherland, conseillère principale de la chef de direction

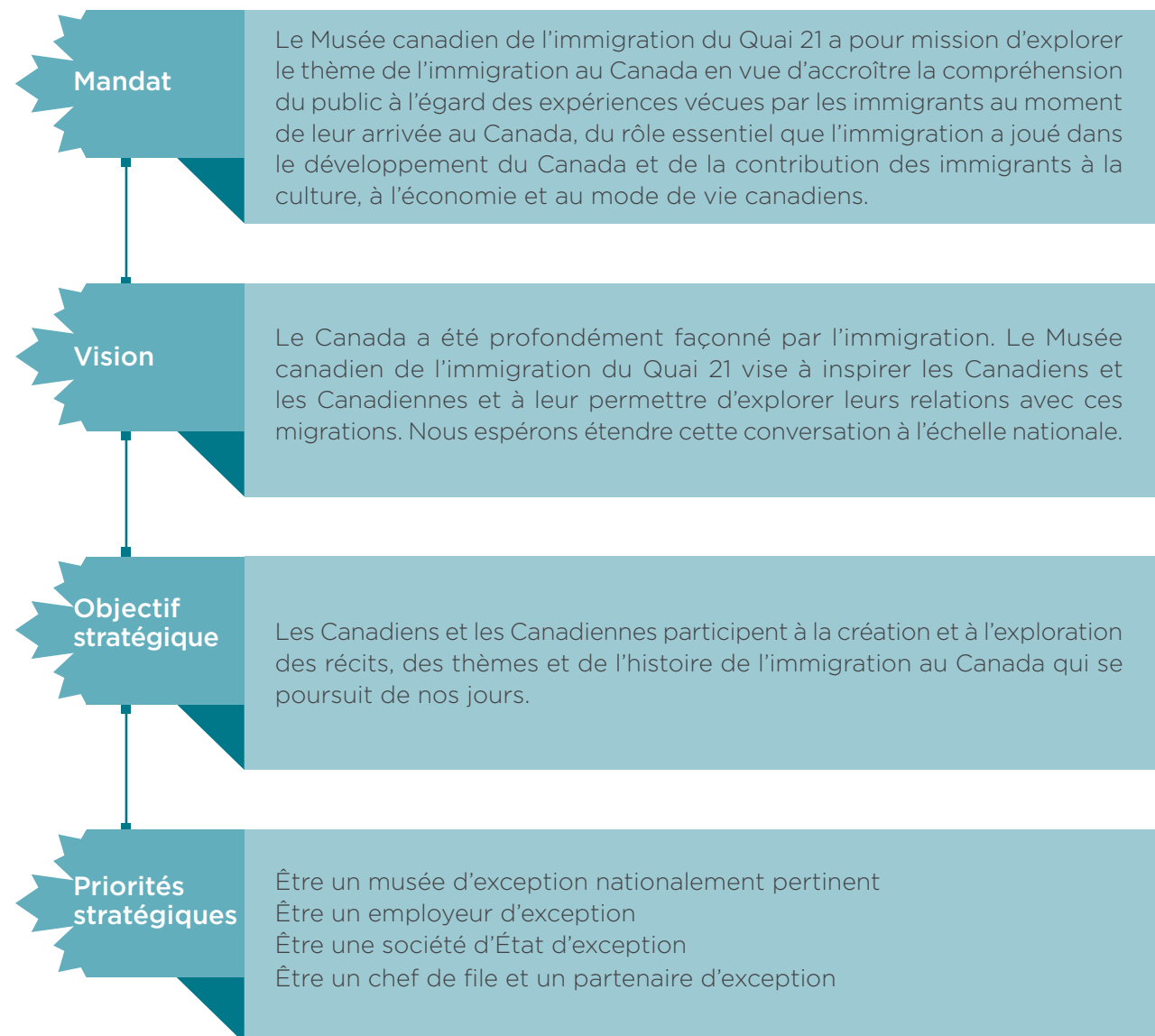
Jennifer Tramble, secrétaire de la Société

Fiona Valverde, directrice du marketing, des communications et du développement

Le Musée comptait 53 employés(es) à temps plein à la fin mars 2015. En plus de ce personnel engagé et dévoué, le Musée compte sur un vaste réseau de loyaux bénévoles.

## ORIENTATION STRATÉGIQUE

L'orientation stratégique du Musée découle de son mandat et de sa vision sous forme d'objectifs et de priorités stratégiques :



## PRINCIPALES PRIORITÉS STRATÉGIQUES





## ARCHITECTURE D'ALIGNEMENT DES PROGRAMMES

Afin de fournir au gouvernement et au Parlement des informations sur le rendement de ses activités, le Musée a mis au point une architecture d'alignement des programmes. Cela regroupe les activités clés du Musée selon les résultats attendus et définit les priorités stratégiques, les résultats clés et les activités pour chacune d'elles.

L'objectif stratégique global gouvernant toutes les activités du Musée découlent du mandat prescrit par la loi.

**Objectif stratégique :** *Les Canadiens et Canadiennes participent à la création et à l'exploration des récits, des thèmes et de l'histoire de l'immigration au Canada qui se poursuit de nos jours.*

Les principaux thèmes sont les suivants :

- ✦ Le rôle vital que l'immigration a joué dans l'édification du Canada;
- ✦ L'expérience des immigrants à leur arrivée au Canada; et
- ✦ Les contributions continues des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie du Canada.

### Objectif stratégique

Les Canadiens et les Canadiennes participent à la création et à l'exploration des récits, des thèmes et de l'histoire de l'immigration au Canada qui se poursuit de nos jours.

#### Programme 1 : Expérience des visiteurs et création de liens

Les Canadiens et les Canadiennes ont accès à du contenu et à des programmes muséaux qui reflètent la diversité des expériences et des contributions des immigrants tout au long de l'histoire du Canada et ils participent à leur élaboration

#### Programme 2 : Installations

Les installations du Musée contribuent à une expérience enrichissante, chaleureuse et engageante. Sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles, elles sont entretenues de façon rentable.

#### Programme 3 : Services internes

Des pratiques de gouvernance saines sont en place et les ressources sont gérées efficacement de façon à appuyer la réalisation du mandat du Musée.

## RÉSULTATS

Au cours de l'exercice 2014-2015, le Musée a livré sur les priorités clés qui préparent le terrain pour la prochaine période de croissance. Voici la liste des progrès accomplis :

### PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1 :

## ÊTRE UN MUSÉE D'EXCEPTION NATIONALEMENT PERTINENT

### RECHERCHE ET ÉLABORATION DE CONTENU

Les contenus du Musée explorent le thème de l'immigration canadienne, sans égard aux lieux d'entrée, ainsi que la contribution de tous les immigrants à l'édification de la nation canadienne.

#### Principaux engagements au 31 mars 2015

- ✦ Recueillir activement des histoires et des récits oraux qui reflètent le mandat du Musée, la mosaïque multiculturelle canadienne et sa dualité linguistique.
- ✦ Adopter des politiques et des systèmes requis pour gérer efficacement ce matériel et le rendre disponible aux Canadiens et Canadiennes à la fois sur place et en ligne.

#### Résultats au 31 mars 2015

- ✦ Conformément à la stratégie de développement de la collection, la cueillette active d'histoires et de récits oraux qui reflètent le mandat national du Musée se poursuit.
- ✦ Le projet pluriannuel de catalogage et d'accessibilité de la collection sur la base de données *CollectiveAccess* se poursuit. Quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) de la collection existante a été cataloguée. Nous devrions avoir mis en ligne 30 % des collections d'histoires et de récits oraux d'ici mars 2016.



## INTERPRÉTATION ET LIENS

Les expositions et la programmation sont novatrices, convaincantes, provoquent la réflexion et reflètent la diversité de l'expérience des immigrants au Canada; et les visiteurs, tant sur place que virtuellement, ont accès à un contenu exceptionnel et novateur et à une expérience dispensée dans les deux langues officielles.

- Des ateliers du projet de témoignages numériques ont eu lieu à Victoria, en Colombie-Britannique, à Sault-Sainte-Marie, en Ontario et à Markham, en Ontario.
- La poursuite de l'expansion du site Web et des stratégies numériques de mobilisation ont fait augmenter le contenu en ligne de 32 % et l'achalandage sur le Web a dépassé les objectifs de 55 %.
- La poursuite des programmes populaires comme la série de films *Pleins feux sur la diversité*, la programmation familiale *Découvrez la culture* et les programmes de diffusion dans la communauté ont permis d'attirer plus de 7 000 visiteurs à la programmation publique du Musée.

### Principaux engagements au 31 mars 2015

- Élaborer les nouvelles expositions permanentes en vue de l'inauguration du Musée agrandi en mai 2015.
- Lancer et déployer à l'échelle nationale la première exposition itinérante du Musée, intitulée *Canada : Jour 1*.
- Par l'entremise du projet de témoignages numériques, s'associer aux hôtes de *Canada : Jour 1* afin de recueillir des histoires de partout au Canada.
- Augmenter le contenu en ligne de 20 % et l'étendre de façon à refléter fidèlement la diversité de l'expérience d'immigration au Canada. Augmenter le nombre de visiteurs du site Web de 10 % annuellement.
- Continuer à présenter des films en langue française et ceux qui explorent un vaste éventail de cultures et de sujets historiques dans le cadre de la série *Pleins feux sur la diversité*.

### Résultats au 31 mars 2015

- Le développement des expositions est presque complété, le Musée rouvrira ses portes en mai 2015 avec sa grande réouverture en juin 2015.
- La première exposition itinérante du Musée, intitulée *Canada : Jour 1*, a été lancée à Nanaimo en juin 2014 et entreprend une tournée pancanadienne jusqu'en 2017



## EXPÉRIENCE DU VISITEUR

L'expérience du visiteur rend possible des liens personnels et émotifs et augmente la fidélité de l'auditoire et la répétition des visites.

Les attentes et expériences des visiteurs ont été gérées au cours de la fermeture par les communications, une présence accrue sur le Web, la relocalisation temporaire du Centre d'histoire familiale Banque Scotia et la programmation éducative hors-site qui a rejoint près de 500 élèves.

Une série de conférences a été lancée, avec comme invité l'auteur primé Joseph Boyden, qui a attiré près de 600 participants.

### Principaux engagements au 31 mars 2015

- Continuer d'accroître la capacité du Musée à offrir une expérience convaincante en favorisant une intégration complète, des formations réciproques et le partage du savoir entre les employés(es) des services aux visiteurs et les bénévoles.
- Récolter des données qualitatives et quantitatives des visiteurs afin de documenter de futurs projets de développement du Musée et d'identifier les besoins de formation.
- Gérer les attentes des visiteurs et offrir des expériences sur place et virtuelles pendant la fermeture du Musée (de novembre 2014 à mai 2015).
- Lancer une série de conférences destinée à attirer des visiteurs, nouveaux comme anciens.

### Résultats au 31 mars 2015

- Plus de 78 000 personnes ont fait l'expérience du Musée en 2014-2015, dont 33 500 visiteurs payants, 4 200 écoliers, 24 000 visiteurs du Centre d'histoire familiale Banque Scotia et 14 000 participants à des événements et à la programmation publique. Il est à noter que le Musée a été fermé pendant 5 mois.
- 93 % des répondants interrogés qualifiaient leur expérience de satisfaisante ou très satisfaisante.



## ACCÈS ET SENSIBILISATION

Les Canadiens et les Canadiennes de toutes les régions du pays ont un meilleur accès à la collection, à l'expertise et aux programmes du Musée et le Musée bénéficie d'une grande notoriété et d'un fort appui au sein du public grâce à ses stratégies de marketing et de communication robustes et efficaces.

- ✦ Un plan intégré de marketing, de communication et de lancement numérique a été développé en vue de la réouverture du Musée et débutera en mai 2015.
- ✦ Plus de 1 470 abonnés au nouveau bulletin HTML.
- ✦ L'assemblée publique annuelle du Musée à Toronto en juin 2014 a attiré plus de 100 participants et a permis le visionnement du nouveau film du Musée ainsi que la reconnaissance des grands donateurs.

### Principaux engagements au 31 mars 2015

- ✦ Implanter une stratégie de communication afin de soutenir le déploiement national de la première exposition itinérante, *Canada : Jour 1*.
- ✦ Lancer une application de guide mobile afin d'améliorer l'expérience de *Canada : Jour 1*.
- ✦ Développer un plan intégré de marketing et de communication destiné au lancement du musée agrandi.
- ✦ Continuer de développer notre liste d'envoi par des offres actives aux supporteurs du Musée et stimuler la mobilisation du public par l'entremise d'un bulletin électronique mensuel.
- ✦ Tirer profit des possibilités de génération de revenus et de sensibilisation du public au cours de la deuxième assemblée annuelle publique du Musée à l'extérieur d'Halifax et des célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada.

### Résultats au 31 mars 2015

- ✦ Réussite du lancement de l'exposition *Canada : Jour 1* à Nanaimo, en Colombie-Britannique et à Markham, en Ontario, tel que démontré par la couverture médiatique positive, ainsi que le téléchargement de l'application de guide mobile par plus de 450 utilisateurs. L'exposition se déplacera dans tout le Canada dans le cadre des activités commémoratives de 2017.



## PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2 :

# ÊTRE UN EMPLOYEUR D'EXCEPTION

## SERVICES INTERNES

Le Musée sera un modèle de pratiques de gestion progressistes, innovatrices et saines. Il continuera de compter sur des employés(es) et des bénévoles habilités, à l'esprit d'entrepreneuriat et dynamiques qui respectent la mission et le mandat du Musée.

### Principaux engagements au 31 mars 2015

- ✦ Implanter un programme de gestion de la performance dans l'ensemble du Musée afin de reconnaître les résultats et les valeurs centrales du Musée.
- ✦ Offrir des chances d'avancement et d'apprentissage au sein de l'organisation, appuyées par des possibilités de formation, de développement et d'éducation.

### Résultats au 31 mars 2015

- ✦ Taux élevé de mobilisation et d'implication envers la thématique et l'agrandissement des immobilisations chez le personnel.
- ✦ Mobilisation continue de plus de 90 bénévoles pendant la fermeture du Musée.
- ✦ 84 % des employés(es) ont pris part à des possibilités de développement professionnel et d'éducation.
- ✦ 62 % du personnel est bilingue ou participe à une formation linguistique en compagnie de quelques bénévoles.



## PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3 :

# ÊTRE UNE SOCIÉTÉ D'ÉTAT D'EXCEPTION

## SAINE GOUVERNANCE

Le Musée égale ou surpasse les normes reconnues en matière de gouvernance d'entreprise et dispose de tous les instruments favorisant une gouvernance saine et pleinement responsable.

### Principaux engagements au 31 mars 2015

- ✦ Continuer à améliorer le cadre de gestion de la performance du Musée comme outil de surveillance et de signalement de la performance et pour l'ajustement au besoin.
- ✦ Mettre en place le plan d'audit interne et agir en fonction des principaux résultats.
- ✦ Tenir la troisième assemblée publique annuelle du Musée, exigée de toutes les sociétés d'État à titre de saine pratique de gouvernance, à Toronto en juin 2014.

### Résultats au 31 mars 2015

- ✦ Aucun rapport négatif de la part du Bureau du vérificateur général au sujet de la gouvernance de la Société.
- ✦ Deux audits internes ont été réalisées, sur la location d'installations et l'agrandissement des immobilisations, et leurs résultats ont été implantés.
- ✦ Poursuite des résultats positifs dans les auto-évaluations annuelles de la gouvernance par le Conseil d'administration.
- ✦ Tenue de l'assemblée publique annuelle du Musée, à Toronto en juin 2014, devant plus de 100 donateurs, représentants des médias et amis.



L'assemblée publique annuelle du Musée à Toronto, en juin 2014.

## GESTION SAINE DES RESSOURCES

L'organisation et ses ressources sont bien alignées de façon à permettre au Musée de réaliser sa mission et d'adopter des politiques de gouvernance et de gestion efficaces et saines.

### Principaux engagements au 31 mars 2015

- ✦ Aucun commentaire négatif de la part du Bureau du vérificateur général au sujet de la gouvernance de la Société, des pratiques de gestion des ressources et du risque, de même que des contrôles financiers.
- ✦ Atteindre la cible de 1,79 million de dollars de revenus autonomes (soit 23 % des crédits de fonctionnement).
- ✦ Identifier, entretenir et solliciter les grands donateurs pour les nouveaux espaces et programmes du Musée, continuer de servir les donateurs passés et poursuivre les succès des événements spéciaux de financement.
- ✦ Collaborer avec les autres musées nationaux pour le partage des services, les possibilités de promotions collaboratives et la programmation commune.

### Résultats au 31 mars 2015

- ✦ Aucun commentaire négatif de la part du Bureau du vérificateur général
- ✦ Atteinte de revenus autonomes de 1,73 million de dollars, soit juste en deçà de l'objectif de 1,79 million de dollars, mais en hausse par rapport aux 1,5 million de dollars de 2013-2014.
- ✦ Obtention de deux grands dons totalisant 500 000 \$ et efforts en cours pour en obtenir d'autres en 2015-2016. Un club de donateurs chefs de file (le Club Quai 21) a été lancé et continuera à chaque année. Tous les événements de financement ont surpassé leurs objectifs.

- ✦ La collaboration avec les autres musées nationaux a permis des économies d'acquisition et une collaboration dans des domaines comme la programmation, la coproduction d'expositions et les prêts d'artéfacts.



Le président du Conseil d'administration, Tung Chan, lors de l'assemblée publique annuelle.

## INSTALLATIONS

Les installations du Musée sont améliorées ou agrandies de façon pertinente afin d'offrir des espaces convenables et accessibles aux visiteurs, aux employés(es), aux bénévoles, aux expositions et à la programmation; et les projets de construction sont gérés par un système de gestion de projet efficace comportant de solides stratégies de gestion des risques et respectant le caractère patrimonial des lieux.

### Principaux engagements au 31 mars 2015

- ✦ Rénover les infrastructures de toutes les aires d'exposition existantes (salle Kenneth C. Rowe et salle Rudolph P. Bratty) ainsi que rénover et refaire les infrastructures du nouvel espace du Hangar 22 en prévision de l'inauguration de la nouvelle exposition permanente en mai 2015.
- ✦ Compléter la conception, la fabrication et l'installation des nouvelles expositions en vue de l'inauguration de mai 2015.
- ✦ Continuer à gérer les contrats de façon avisée, transparente et responsable, dans le respect du budget et de l'échéancier, en utilisant en tout temps des pratiques efficaces de gestion de projet et de risque.

### Résultats au 31 mars 2015

- ✦ Le Musée rouvrira ses portes en mai 2015 avec sa grande réouverture en juin 2015. Le projet est sur la bonne voie pour être terminé dans le respect des délais et des budgets.
- ✦ Poursuite de la gestion des contrats de façon avisée, transparente et responsable, dans le respect du budget et de l'échéancier, en utilisant en tout temps des pratiques efficaces de gestion de projet et de risque.



La nouvelle salle Kenneth C. Rowe, un endroit couru pour les événements.

## ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DU BÂTIMENT ET SÉCURITÉ

Les installations du Musée sont sécuritaires, accessibles et entretenues de manière financièrement efficace.

### Principaux engagements au 31 mars 2015

- ✦ Veiller à l'adoption de mesures appropriées afin d'assurer en permanence la protection et la sécurité du personnel, des bénévoles, des visiteurs et des matériaux muséaux, ainsi qu'une accessibilité complète.
- ✦ Continuer à mettre en place des éléments intrinsèques d'efficacité dans les rénovations et l'expansion (par exemple les modifications au réseau de gaz naturel pour le système CVC) et tirer parti d'une efficacité fonctionnelle et d'économies découlant de la complétion des systèmes CVC, électriques et de communication.

### Résultats au 31 mars 2015

- ✦ Poursuite de la conformité à tous les codes en vigueur et aucun accident sur le site.
- ✦ Des efficacités de fonctionnement sont réalisées par les nouveaux systèmes CVC, électriques et de communication.



La construction du nouvel espace d'exposition.



## PRIORITÉ STRATÉGIQUE 4 :

# ÊTRE UN CHEF DE FILE ET UN COLLABORATEUR D'EXCEPTION

## DIFFUSION NATIONALE ET PARTENARIATS

Le Musée est un partenaire estimé pour ses institutions sœurs, là où les partenariats favorisent le partage des expositions, la formation conjointe et le travail significatif permettant d'atteindre les mandats respectifs de chacun; le Musée est aussi perçu comme un partenaire positif par les autres intervenants clés comme les autres musées, les groupes culturels et d'immigration, les universités et les organismes touristiques.

### Principaux engagements au 31 mars 2015

- ✦ Procéder au déploiement national de la première exposition itinérante, *Canada : Jour 1*, y compris des ateliers de témoignage numérique destinés à recueillir des histoires d'immigration dans l'ensemble du pays.
- ✦ Mettre en place cinq collaborations avec des musées ou des groupes culturels clés dans l'ensemble du pays afin d'appuyer l'exposition permanente, l'exposition itinérante et le reste de la programmation nationale.
- ✦ Développer les liens établis avec les autres musées nationaux dans un effort de partenariat au sujet des expositions ainsi que du partage des ressources et de la formation.

### Résultats au 31 mars 2015

- ✦ Réussite du lancement de l'exposition *Canada : Jour 1* à Nanaimo, en Colombie-Britannique et à Markham, en Ontario. Poursuite de l'expansion du projet de témoignage numérique avec des ateliers à Victoria, en Colombie-Britannique, Markham, en Ontario et Sault-Sainte-Marie, en Ontario.

- ✦ Création de liens dans tout le pays en vue du déploiement national de l'exposition itinérante *Canada : Jour 1*.
- ✦ Collaboration avec le Musée canadien de l'histoire afin de coproduire l'exposition *Le Titanic canadien - the Empress of Ireland*.
- ✦ Collaboration en cours avec les autres musées nationaux et organismes comme la CBC-Radio-Canada, l'Office national du film du Canada et Bibliothèques et Archives Canada dans des domaines de création de contenu comme le partage d'expositions, de recherche et d'artéfacts. Les artéfacts en provenance de 24 établissements seront en montre dans les nouvelles expositions.





## FAITS SAILLANTS DE 2014-2015

- Agrandissement du Musée
- *Canada : Jour 1*
- Programmes éducatifs Donner vie à l'histoire
- Centre d'histoire familiale Banque Scotia
- Série de conférences
- Programme d'histoire orale
- Événements spéciaux

## AGRANDISSEMENT DU MUSÉE



Un exemple de kist néerlandais.

En novembre 2014, le Musée a fermé ses portes en vue de la phase finale de son projet d'agrandissement de cinq ans, qui fait doubler la superficie d'exposition du Musée.

Le Musée rouvre ses portes en mai 2015 avec une nouvelle exposition sur le Quai 21 consacrée à la riche histoire du Quai 21 comme installation d'immigration entre 1928 et 1971, et qui fait partie de l'histoire familiale de plus d'un Canadien sur cinq de nos jours.

Une deuxième exposition racontera l'histoire plus générale de l'immigration au Canada et sera dévoilée lors de la grande réouverture du Musée en juin 2015. Cette nouvelle section présente les vastes contributions des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie des Canadiens, d'hier à aujourd'hui.

Cet agrandissement a été rendu possible par le soutien financier du gouvernement du Canada.

## CANADA : JOUR 1

Présenté par RBC Fondation



Exposition  
*Canada : Jour 1*,  
Musée de Markham.

L'expérience d'immigration est constellée de premières. Le premier jour dans un nouveau pays prend forme au fil des premiers pas, des premières impressions et des premières expériences d'une personne.

Cette année, le Musée a lancé sa première exposition itinérante, *Canada : Jour 1*, ainsi que les programmes connexes de sensibilisation de la communauté et une application de guide mobile.

Grâce au généreux soutien de RBC Fondation à l'endroit de *Canada : Jour 1*, les visiteurs seront en mesure d'explorer les expériences personnelles diverses des immigrants à leur premier jour, de la Confédération à aujourd'hui. Par des témoignages personnels émouvants, des images, des œuvres d'art originales et des expériences numériques interactives, les visiteurs seront transportés dans le passé à leur premier jour au Canada, ou inspirés à s'imaginer à la place d'un nouvel arrivant.

L'exposition se déplacera dans tout le pays dans le cadre des événements d'En route vers 2017. Les Canadiens et les Canadiennes seront mobilisés par l'entremise de divers programmes de sensibilisation comme les ateliers d'histoires numériques, ainsi que les possibilités éducatives dans les écoles locales.

Ensemble, nous rendrons hommage au Jour 1, une étape cruciale dans le périple de l'immigration, en mettant en vedette des expériences uniques et partagées reliées à l'immigration.

## LES PROGRAMMES ÉDUCATIFS DONNER VIE À L'HISTOIRE

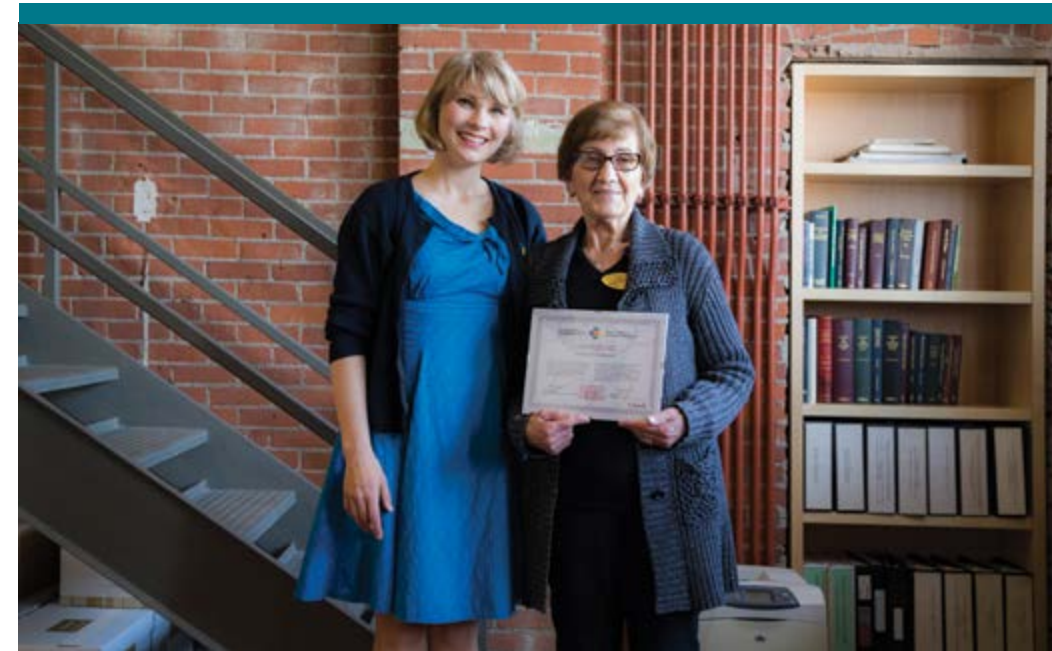


Une part importante du rôle du Musée consiste à mobiliser les gens de tous âges désireux d'apprendre. Cette année, le Musée a lancé un nouveau programme à l'intention des élèves de la 6e année, intitulé *L'immigration remixée*.

Combinant histoire et technologie innovatrice, les élèves peuvent jeter un coup d'œil dans les coulisses de la collection et des expositions du Musée afin de dénicher les histoires, objets et images de courage, de sacrifice, d'inspiration et de déception. Ils utilisent ensuite une tablette afin de créer des remixages numériques de musique à l'aide de leurs découvertes. De cette façon, les élèves peuvent entrer en contact avec les pensées et les émotions de vrais enfants immigrants et se mettre à leur place.

Le programme a pris la route pendant la fermeture du Musée et a été présenté à 19 classes dans l'ensemble de la province, soit à presque 500 élèves. Grâce au généreux soutien financier de la CIBC, *L'immigration remixée* sera un des principaux programmes de la nouvelle programmation éducative du Musée destinée aux groupes scolaires.

## CENTRE D'HISTOIRE FAMILIALE BANQUE SCOTIA



Emma Cuzzolino Marotta visite le Centre d'histoire familiale Banque Scotia afin de commémorer le 60e anniversaire de son arrivée au Canada.

Le Centre d'histoire familiale Banque Scotia du Musée est un endroit unique où les racines familiales se découvrent et les liens se forment. Chaque jour, des employés(es) passionnés(es) par la recherche généalogique sur place et en ligne aident les visiteurs à retracer leurs racines.

En 2014-2015, près de 24 000 visiteurs en ont appris davantage sur leur histoire d'immigration grâce au Centre d'histoire familiale Banque Scotia.

**« Nous avons terminé notre journée au Quai 21 par une visite au Centre d'histoire familiale Banque Scotia... Ces installations nous permettent, à nous immigrants, de trouver réponse aux questions que nous avons négligé de poser à nos familles de leur vivant. Je suis si reconnaissante de l'existence du Quai 21. »**

- Judith Hughes, immigrante anglaise, 1948, Aquitania

## SÉRIE DE CONFÉRENCES



Le vendredi 30 mai 2014, le Musée a lancé une nouvelle série de conférences avec comme conférencier invité l'auteur primé Joseph Boyden.

Cet après-midi-là, M. Boyden s'est adressé à des élèves du secondaire de la Nouvelle-Écosse au sujet de la guerre et de la paix, en rapport avec son roman *The Orenda* et l'exposition temporaire du Musée intitulée *Paix*. Le même soir, il a animé une lecture publique suivie d'une discussion et d'une session de dédicace. Ces événements ont connu un grand succès en attirant plus de 600 participants au Musée.

## PROGRAMME D'HISTOIRE ORALE



Les sœurs Vida Lietuvninkas et Roma Pingitore sont arrivées d'Allemagne à titre de personnes déplacées lithuaniennes en 1948. Leur histoire se trouve dans la Galerie d'histoire orale BMO.

Documenter, préserver et partager l'histoire de l'immigration du Canada sont au cœur même de ce que nous faisons. Dans le cadre du programme continu d'histoire orale du Musée, les historiens du Musée dirigent des entrevues approfondies d'histoire orale où sont enregistrées des expériences de première main d'immigration et les souvenirs des gens. Ces témoignages enregistrés font partie de la mémoire historique du pays et fournissent une occasion d'entendre comment les gens se souviennent et donnent sens à leur expérience d'immigration.

En 2014-2015, notre équipe d'histoire orale a poursuivi son voyage de collecte pancanadien. Ils ont documenté les histoires orales de 115 personnes en provenance de 45 pays.

Ces histoires feront partie de la nouvelle galerie d'histoire orale BMO à l'intérieur du Musée agrandi.

## ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX PETIT DÉJEUNER AVEC UN CANADIEN FASCINANT



M. Kenneth C. Rowe

La populaire série de conférences Petit déjeuner avec un Canadien fascinant s'est poursuivie en 2014-2015 par des événements tenus à Halifax en octobre 2014 et à Vancouver en mars 2015.

Cette année, M. Kenneth C. Rowe, C.M., C.B.H.F., a inspiré le public d'Halifax avec son expérience personnelle et son point de vue sur la façon dont les nouveaux arrivants peuvent contribuer à développer l'économie de la Nouvelle-Écosse.

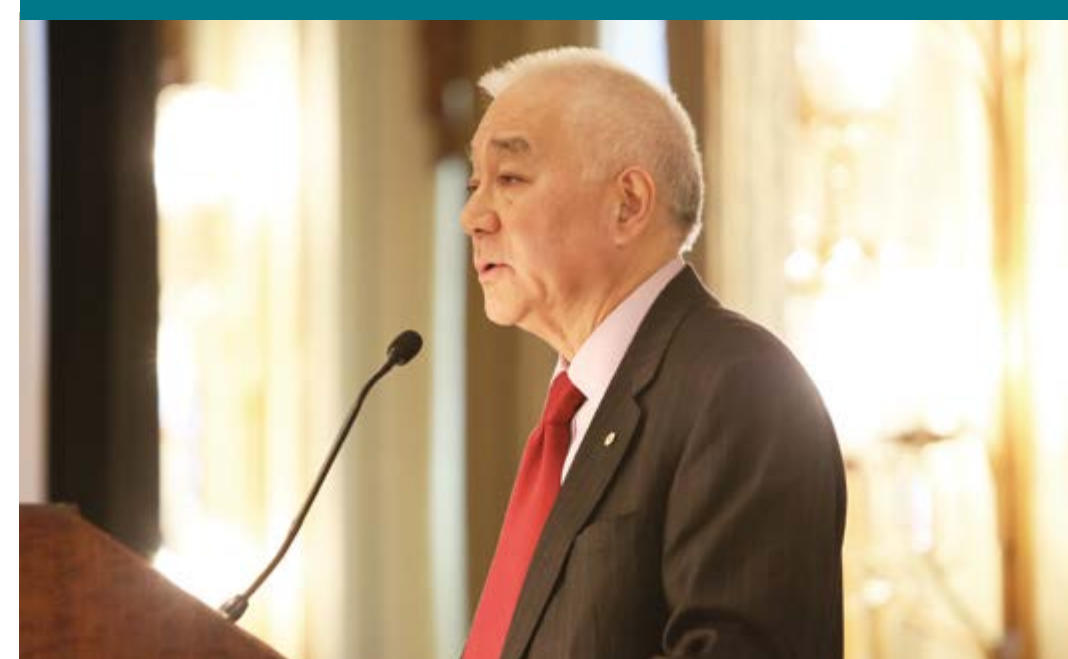
*« Au sein du secteur privé, nous savons que rien n'est plus constant que le changement. Nous devons tous faire en sorte que les changements futurs qui prendront inévitablement place résulteront en un avenir plus sûr pour tous les Néo-Écossais. »*

- Kenneth C. Rowe, C.M., C.B.H.F

**Merci au commanditaire principal :** Bureau d'immigration de la Nouvelle-Écosse

**Commanditaires partenaires :** IMP Group, RBC, McInnes Cooper et Nova Scotia Power

## ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX DÉJEUNER AVEC UN CANADIEN FASCINANT



M. Brant C. Louie

À Vancouver, M. Brandt C. Louie, O.B.C., LL.D., F.C.A., président et chef de la direction de H.Y. Louie Co. Ltd. et P-DG, président du Conseil et président du London Drugs Ltd. a partagé son histoire familiale et comment le travail acharné, la détermination et le désir d'épouser les valeurs canadiennes ont alimenté leur succès. Il a aussi partagé son point de vue sur les défis et les triomphes du Canada alors que nous continuons à façonner ensemble l'avenir du pays.

*« Il en est ainsi de tous ceux et celles qui s'établissent dans nos frontières pour entreprendre une nouvelle vie. Avec le temps, ils créent des entreprises, des collectivités et leur propre héritage. Avec l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes, ils créeront notre avenir. »*

- Brandt C. Louie, O.B.C., LL.D., F.C.A.

**Merci aux commanditaires principaux :** Concord Pacific, Goldcorp

**Commanditaire partenaire :** RBC

**Commanditaire des médias ethniques :** What's In Media Group

## ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

### SOUPER AUX VINS CALIFORNIENS



Le président de l'événement, Lee Harwood (extrême gauche) et le président du Conseil d'administration inaugural John Oliver (extrême droite) en compagnie des participants à l'événement.

Le Souper annuel aux vins californiens est un des événements de financement les plus courus du Musée. L'événement de 2014 n'a pas fait exception!

Grâce au travail acharné du Comité, à la générosité des supporteurs et au soutien des commanditaires suivants, le Souper a permis d'amasser 135 000 \$.

**Merci aux organisateurs :** Consulat général des États-Unis d'Amérique à Halifax, Society for American Wines, Chapitre d'Halifax et St. Clement Vineyards

**Commanditaires or :** McInnes Cooper, Banque Scotia

**Commanditaires argent :** BMO Nesbitt Burns, Chronicle Herald, Eastlink, Ernst & Young, Fidelity Investments, iShares by Blackrock, Kinross, Man, Picton Mahoney Asset Management, PIMCO, Polar Securities, Purpose Investments, RBC, Russell Investments, ScotiaMcLeod, et WM Fares Group.

## RAPPORT DE GESTION

Les amendements à la *Loi sur les musées* qui ont fait du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 (le Musée) une société d'État définissent son objectif fondamental. L'objectif stratégique du Musée est d'inciter les Canadiens et les Canadiennes à créer et explorer les récits, les thèmes et l'historique de l'immigration au Canada qui se poursuivent de nos jours.

Ce qu'il fait par le biais de trois activités de programme :

### Expérience des visiteurs et création de liens :

Les Canadiens et les Canadiennes ont accès à du contenu et à des programmes muséaux qui reflètent la diversité des expériences et des contributions des immigrants tout au long de l'histoire du Canada et ils participent à leur élaboration.

**Installations :** Les installations du Musée contribuent à une expérience enrichissante, chaleureuse et engageante. Sécuritaires et accessibles aux visiteurs, au personnel et aux bénévoles, elles sont entretenues de façon rentable.

**Services internes :** Des pratiques de gouvernance saines sont en place et les ressources sont gérées efficacement de façon à appuyer la réalisation du mandat du Musée.

## Performance

L'exercice 2014-2015 constitue la cinquième année d'opérations du Musée canadien de l'immigration du Quai 21. Tel que décrit dans ce Rapport annuel, le Musée a obtenu des résultats significatifs envers tous ses engagements prévus au Plan d'entreprise 2014-2015. La réalisation des principales priorités a préparé le terrain en vue du lancement du Musée agrandi en juin 2015.

## Résultats financiers et perspectives

En février 2011, le Musée a commencé à fonctionner à titre de société d'État et s'est efforcé de remplir son mandat de véritable musée national. Il a mis en place les installations, la technologie et l'équipe destinées pour assurer la croissance du Musée, tant par sa taille que son rayonnement. Au cours de l'exercice 2014-2015, le Musée a réalisé les principales priorités qui

ont préparé le terrain en vue de la finalisation de cette période de croissance, notamment :

- ✦ Des travaux importants ont eu lieu dans le cadre du projet d'expansion immobilière et thématique. Le Musée agrandi rouvrira ses portes en mai 2015 et le lancement officiel aura lieu en juin 2015.
- ✦ La première exposition itinérante du Musée, intitulée *Canada : Jour 1*, a été lancée en juin 2014. *Canada : Jour 1* traversera le Canada dans le cadre des activités de commémoration d'En route vers 2017.
- ✦ Le projet d'histoires numériques et le programme d'histoires orales ont recueilli des histoires d'immigration de partout au Canada.
- ✦ Une présence accrue sur le Web et de nouvelles stratégies de mobilisation numériques ont augmenté le contenu en ligne et attiré des visiteurs virtuels au Musée.

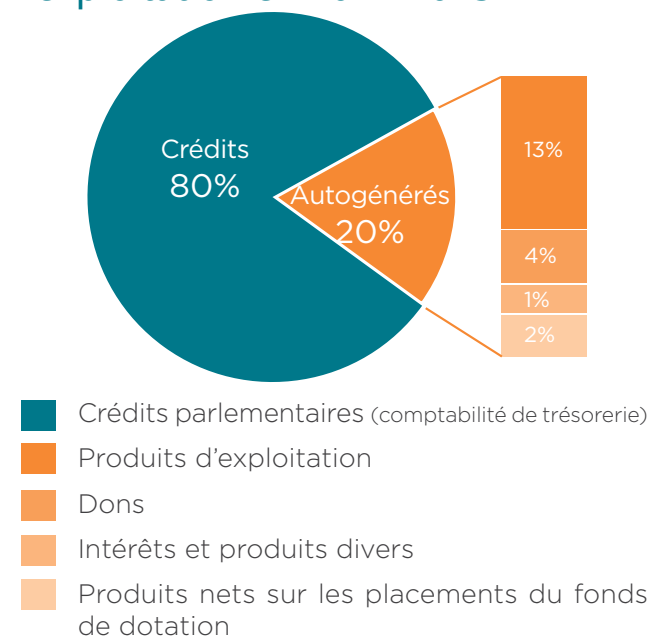
Un nouveau poste à temps complet a été comblé en 2014-2015, ce qui laisse seulement trois nouveaux postes à combler en 2015-2016 pour que le Musée ait tout son personnel. Il faut signaler que l'effectif de 56 personnes est inférieur aux 60 postes équivalents à temps complet initialement prévus et approuvés par le gouvernement. Le Musée croit pouvoir opérer efficacement avec ce nombre réduit d'employés et croit prudent de minimiser ses engagements à temps complet.

## Exploitation

Les résultats d'exploitation de l'exercice ont généré des revenus nets de 724 000 \$. En le combinant aux 2 533 000 \$ d'actif net non affecté de 2013-2014 et à la recapitalisation de cet exercice de 224 000 \$ au fonds de dotation, on obtient un actif net non affecté de 3 033 000 \$ au 31 mars 2015.

Les fonds disponibles pour l'exploitation du Musée sont constitués de crédits parlementaires et de revenus autogénérés comprenant les produits d'exploitation, les dons, les intérêts et produits divers ainsi que les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation.

## Source des fonds disponibles pour l'exploitation en 2014-2015



Selon la comptabilité d'exercice, les crédits ont diminué de 7 000 \$ au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2015, passant de 8 927 000 \$ à 8 920 000 \$. En 2012-2013, le Musée a commencé à recevoir les 7,7 millions de dollars de crédits parlementaire réguliers approuvés par le Parlement. Le solde de 1 220 000 \$ affecté aux crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015 représente l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations.

Les revenus autogénérés comprenant les produits d'exploitation, les dons, les intérêts et autres produits étaient de 1 728 000 \$ pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015, comparativement à 1 521 000 \$ en 2013-2014 et inférieurs aux prévisions budgétaires. L'augmentation est principalement attribuable à des dons plus généreux, à l'augmentation des produits de la programmation, de la billetterie et des ventes du Centre d'histoire familiale Banque Scotia, compensés par une baisse des locations de salles et des ventes de la boutique. Les dons ont augmenté par rapport à l'année précédente, mais demeurent inférieurs aux prévisions budgétaires de 2014-2015; ces deux fluctuations étant attribuables au moment où les grands dons ont été encaissés. La programmation comprend les frais de location de l'exposition itinérante *Canada : Jour 1*, qui a débuté sa tournée au cours de l'exercice. En dépit

de la fermeture temporaire du Musée à la fin octobre 2014, le nombre de visiteurs a augmenté par rapport à l'exercice précédent, ce qui a fait augmenter les ventes.

En plus des revenus autogénérés, 575 000 \$ ont aussi été constatés au cours de l'année, soit un remboursement de loyer attribuable à une surestimation par le propriétaire au cours des trois dernières années de la part proportionnelle du Musée des frais d'exploitation de la propriété (aussi appelés frais d'aires communes).

Le produit net du fonds de dotation de 224 000 \$ est compris dans l'État des opérations de l'exercice se terminant le 31 mars 2015 et a servi à la préservation du capital du Musée, conformément aux politiques du Fonds de dotation approuvées par le Conseil d'administration. (Ce montant se reflète dans les États financiers 2014-2015 sous forme de transfert de l'actif non affecté vers l'actif net de dotation.)

Les gains et pertes non réalisés sur les placements ne sont pas enregistrés comme des produits, mais comme des gains et pertes de réévaluation cumulés dans l'État de la situation financière. Une augmentation nette de 321 000 \$ a été enregistrée pour l'exercice, portant à 545 000 \$ le rendement net global des placements du fonds de dotation, comparativement à 102 000 \$ en 2013-2014.

Les charges de l'exercice se terminant le 31 mars 2015 étaient en légère hausse par rapport à l'exercice précédent, passant de 11 206 000 \$ en 2013-2014 à 11 235 000 \$, mais inférieur aux prévisions budgétaires. Les dépenses accrues prévues au budget principalement en raison de l'expansion des activités du Musée ont été compensées par la réduction des frais des aires communes en termes de loyer et frais connexes. Les augmentations les plus significatives étaient de 316 000 \$ en frais liés au personnel, occasionnées en partie par l'augmentation planifiée du nombre d'employés, et l'augmentation nette de 225 000 \$ du loyer et frais connexes. Cette augmentation est attribuable à la hausse du taux de loyer, moins le taux ajusté réduit des frais des aires communes, ainsi qu'à l'ajout de l'espace du Hangar 22. Ces coûts ont été compensés par la réduction de 343 000 \$ des expositions et de la programmation attribuables à la fin du développement de

*Canada : Jour 1*, et de 163 000 \$ en frais de marketing, promotion et reconnaissance attribuables à la campagne publicitaire nationale 2013-2014.

## Situation financière

L'actif a augmenté de 3 911 000 \$ à 35 513 000 \$ au 31 mars 2015, principalement en raison de l'augmentation des immobilisations de 7 299 000 \$, de la trésorerie et des placements du fonds de dotation de 1 035 000 \$ ainsi que des créances de 716 000 \$, compensée par une diminution de la trésorerie de 4 868 000 \$ et des charges payées d'avance de 245 000 \$. L'augmentation des immobilisations est surtout attribuable aux travaux en cours pour les projets d'immobilisations du Musée. L'augmentation des créances est principalement causée par la TVH à recevoir sur les coûts associés au projet d'immobilisations. La diminution de la trésorerie est quant à elle majoritairement attribuable à l'acquisition d'immobilisations en vue de l'agrandissement du Musée. La réduction des charges payées d'avance provient principalement de l'ouverture de l'exposition *Empress of Ireland* au Musée de l'histoire, cette exposition ayant été élaborée en partenariat.

La trésorerie et placements du fonds de dotation atteignaient 7 800 000 \$ au 31 mars 2015, comparativement à 6 765 000 \$ en 2014. Cette augmentation consiste en des dotations reçues de 490 000 \$ enregistrées au fonds de dotation ainsi qu'aux produits réalisés et non réalisés du fonds de dotation de 545 000 \$, qui représente le produit global net du fonds de dotation pour l'exercice.

Le passif a augmenté de 2 376 000 \$ à 24 667 000 \$ au 31 mars 2015, principalement en raison de l'augmentation de 984 000 \$ des créditeurs et charges à payer et de la hausse de 1 504 000 \$ des apports reportés afférents aux immobilisations, compensé par une diminution des produits reportés de 112 000 \$. L'augmentation des créditeurs et charges à payer est principalement causée par les coûts associés au projet d'immobilisations. L'augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations est attribuable aux crédits et contributions reçus pour le projet d'immobilisations et l'amortissement. La diminution des produits reportés est attribuable au moment où les revenus de location sont enregistrés.

L'actif net comprend l'actif net non affecté et l'actif net du fonds de dotation. L'actif net non affecté a augmenté de 500 000 \$ à 3 033 000 \$ au 31 mars 2015 en raison du résultat net d'exploitation de cette année, net de la recapitalisation au fonds de dotation.

L'actif net du fonds de dotation, qui est de 7 813 000 \$ au 31 mars 2015, comprend les net de au fonds de dotation de 7 273 000 \$, les gains cumulés non réalisés de 258 000 \$ ainsi que l'actif net grevé d'une affectation interne de 282 000 \$. L'actif net du fonds de dotation a augmenté de 1 035 000 \$ au 31 mars 2015 en raison des 490 000 \$ de dotations reçues, de la recapitalisation de 224 000 \$ et de la variation des gains et pertes non réalisés de 321 000 \$.

## Risques d'affaires

### Risques financiers

Le Musée est exposé à une variété de risques financiers liés à ses activités ainsi qu'à la trésorerie et placements du fonds de dotation. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix).

L'objectif à long terme de la politique d'investissement pour le fonds de dotation est de générer des rendements réels à long terme afin de suppléer aux frais de programmation, d'éducation, d'accessibilité à l'éducation et d'autres frais de même nature, tout en préservant en permanence le capital du fonds de dotation.

Pour minimiser les risques afférents à la trésorerie et aux placements du fonds de dotation, le Musée investit dans un portefeuille diversifié administré par des gestionnaires de placements professionnels. Les placements du Musée sont régis par une politique d'investissement approuvée par le Conseil d'administration et revue à chaque année. Un Comité de placements comprenant des experts indépendants expérimentés en matière d'investissement aide le Musée à superviser la gestion de son portefeuille. De plus, le Musée a recours aux services d'un conseiller en placements indépendant pour appuyer le travail du Comité de placements. Selon l'évolution des marchés, le Comité recommande des ajustements à la



composition de l'actif afin de réduire le risque global du portefeuille et établit des répartitions cibles permettant des variations dans la ventilation des catégories d'actifs à l'intérieur d'une fourchette donnée.

Le Conseil d'administration et la direction ont jugé que les risques étaient d'un niveau raisonnable. Les notes aux états financiers présentent une analyse détaillée des risques financiers.

### Autres risques d'affaires

Les paiements en remplacement d'impôts (PERI) ne représentent pas encore une pression financière importante pour le Musée, comme c'est le cas pour d'autres musées nationaux. Classés comme un coût fixe non discrétionnaire, les PERI sont des compensations versées aux municipalités pour les pertes encourues pour les propriétés appartenant à l'État, qui ne sont pas assujetties à l'impôt foncier. En 1996, le Conseil du Trésor a approuvé un régime de gestion qui dévolue la responsabilité des PERI de Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC) vers les différents organismes. Contrairement à TPSGC, la plupart des ministères, organismes et sociétés d'État n'ont pas reçu le pouvoir d'obtenir des ajustements annuels de leurs appropriations pour tenir compte des augmentations des PERI. Il était prévu que cela puisse finalement poser des défis aux petits organismes culturels comme les musées. Des discussions se poursuivent avec les organismes centraux, TPSGC et les autres ministères concernés pour trouver une solution appropriée à ce problème.

Contrairement à d'autres musées nationaux, le Musée n'est pas propriétaire des locaux du Quai 21 mais les loue de l'Administration portuaire de Halifax, un apparenté. En 2014-2015, avec les espaces additionnels, le Musée a subi une augmentation significative de son loyer annuel tel que prévu au bail de 40 ans négocié au nom du Musée et ce loyer continuera d'augmenter pendant la durée du bail. Cela constitue une pression importante pour le Musée qui n'est pas incluse dans les crédits d'exploitation.

Les risques financiers prendront de plus en plus d'importance en 2015-2016 alors que les augmentations du loyer, des dépenses

d'immobilisations et des augmentations salariales ne sont pas comprises dans les crédits accordés. Un budget équilibré est prévu pour les prochains exercices, mais il faut cependant mentionner que ce calcul est fait en fonction d'une gestion serrée des dépenses, d'une augmentation des visites et des revenus autogénérés une fois le Musée agrandi ouvert, ainsi que de cibles de financement ambitieuses.

### Stabilité financière et capacité de générer des revenus

Longtemps avant de devenir une société d'État, l'organisation fonctionnait comme une société à but non lucratif autosuffisante. L'organisation a une feuille de route éloquente quant à sa capacité de vivre selon ses moyens sans dépasser son budget et elle entend continuer à le faire au cours des prochaines années.

Le Musée est confiant de pouvoir administrer ses ressources actuelles à court terme, mais fera face à des défis de taille pour sa viabilité financière à long terme.

En 2015-2016, les coûts de personnel et les frais non discrétionnaires d'exploitation du bâtiment dépasseront les crédits gouvernementaux de 7 700 000 \$. Bien que les revenus autogénérés seront en mesure de couvrir les coûts de programmation, de marketing, de diffusion et d'administration pour les cinq prochaines années, cette somme s'avèrera insuffisante à long terme. De plus, les exigences d'immobilisations prévues à moyen et à long terme nécessiteront du financement supérieur à ce que le Musée pourra générer par lui-même.

Le Conseil d'administration et la direction s'engagent fermement à faire croître la proportion du budget provenant des revenus autogénérés, dont la billetterie, les revenus de location, la boutique et les activités de financement comme les grands donateurs, les dons planifiés, les événements spéciaux et les dons annuels.



États financiers

## MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Exercice terminé le 31 mars 2015

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction a établi les états financiers inclus dans le présent rapport annuel conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public et elle répond de l'intégrité et de l'objectivité des données qui y figurent. Les états financiers comprennent des montants qui sont nécessairement fondés sur les estimations et le jugement de la direction. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle contenue dans les états financiers.

Pour assumer sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la présentation fidèle des états financiers, la direction a établi et maintient des documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments sont conçus dans le but de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les avoirs sont protégés et contrôlés, et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et aux règlements qui en découlent ainsi qu'à la *Loi sur les musées* et aux règlements administratifs du Musée.


Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction respecte ses obligations en matière d'information financière et de contrôle interne. Le Conseil a établi un comité de vérification et de surveillance des risques conformément à l'article 148 de la LGFP. Les membres de la direction ne siègent pas au Comité de vérification et de surveillance des risques. Cependant, le Comité rencontre la direction, l'auditeur interne du Musée et l'auditeur externe indépendant pour voir comment ces parties s'acquittent de leurs responsabilités à l'égard des états financiers et discuter de points concernant l'audit, les contrôles internes et autres questions financières pertinentes. Le Comité de vérification et de surveillance des risques a examiné les états financiers avec l'auditeur externe. Sur la recommandation du Comité de vérification et de surveillance des risques, le Conseil d'administration a approuvé les états financiers inclus dans le présent rapport.

L'auditeur externe du Musée, soit le vérificateur général du Canada, examine les états financiers et fait rapport à la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, responsable devant le Parlement du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.

La chef de la direction,

  
Marie Chapman

La chef de la direction financière,

  
Kendall J. Blunden, CA

Le 24 juin 2015



Auditor General of Canada  
Vérificateur général du Canada

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

### Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Musée canadien de l'immigration du Quai 21, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur les musées* ainsi qu'aux règlements administratifs du Musée canadien de l'immigration du Quai 21.

Pour le vérificateur général du Canada,

Heather McManaman, CA  
directrice principale

Le 24 juin 2015  
Halifax, Canada

**MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21**

État de la situation financière

Au 31 mars 2015  
(en milliers de dollars)

	2015	2014
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie	6 577 \$	11 445 \$
Créances (note 3)	1 210	494
Stocks	110	136
Charges payées d'avance	64	309
	7 961	12 384
Trésorerie et placements du fonds de dotation (note 9 a))	7 800	6 765
Immobilisations (note 4)	19 751	12 452
Collections (note 5)	1	1
	35 513 \$	31 602 \$
<b>Passif et actif net</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	2 205 \$	1 221 \$
Produits reportés (note 7)	69	181
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 8)	22 393	20 889
Actif net		
Non affecté	3 033	2 533
Grevé d'une affectation interne (note 10)	282	282
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	258	(63)
Fonds de dotation (note 9 b))	7 273	6 559
	10 846	9 311
	35 513 \$	31 602 \$

Obligations contractuelles (note 13)

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

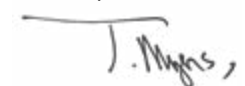
Au nom du Conseil d'administration :

Le président du Conseil d'administration,



Tung Chan

Le vice-président du Conseil d'administration,



Troy Myers

**MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21**

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2015  
(en milliers de dollars)

	2015	2014
<b>Produits</b>		
Exploitation (tableau 1)	1 242 \$	1 260 \$
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations transférées de la Société du Quai 21 (note 8)	488	512
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations reçus d'un apparenté (note 8)	24	24
Dons	362	179
Remboursement de loyer (note 11)	575	–
Intérêts et produits divers	124	82
	2 815	2 057
<b>Charges (tableau 2)</b>		
Expérience des visiteurs et création de liens	3 401	3 502
Installations	3 939	3 688
Services internes	3 895	4 016
	11 235	11 206
Résultat d'exploitation net avant les crédits et les produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation	(8 420)	(9 149)
Crédits (note 12)	8 920	8 927
Produits financiers nets sur les placements du fonds de dotation (note 9)	224	162
<b>Résultat d'exploitation net</b>	724 \$	(60) \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

## MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État des gains et pertes de réévaluation

Exercice terminé le 31 mars 2015  
(en milliers de dollars)

	2015	2014
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	(63) \$	(3) \$
(Gains) pertes réalisés sur les placements du fonds de dotation reclassés dans les résultats	(25)	(33)
Gains (pertes) non réalisés sur les placements du fonds de dotation	346	(27)
<b>Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice</b>	<b>258 \$</b>	<b>(63) \$</b>

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

## MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2015  
(en milliers de dollars)

	Non affecté	Grevé d'une affectation interne	Gains (pertes) de réévaluation cumulés	Fonds de dotation	2015	2014
Actif net au début de l'exercice	2 533 \$	282 \$	(63) \$	6 559 \$	9 311 \$	9 025 \$
Résultat d'exploitation net	724	–	–	–	724	(60)
Virement à (de) (note 10)	(224)	–	–	224	–	–
Gains (pertes) de réévaluation	–	–	321	–	321	(60)
Dotations reçues (note 9 b))	–	–	–	490	490	406
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>3 033 \$</b>	<b>282 \$</b>	<b>258 \$</b>	<b>7 273 \$</b>	<b>10 846 \$</b>	<b>9 311 \$</b>

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

**MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21**

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2015  
(en milliers de dollars)

	2015	2014
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Crédits reçus	7 700 \$	7 727 \$
Autres rentrées de fonds	1 010	1 698
Sorties de fonds – personnel et fournisseurs	(7 859)	(9 561)
Intérêts reçus	123	79
	974	(57)
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations	(8 854)	(2 191)
	(8 854)	(2 191)
<b>Activités d'investissement</b>		
Augmentation de la trésorerie et des placements du fonds de dotation	(714)	(568)
	(714)	(568)
<b>Activités de financement</b>		
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	2 200	10 750
Apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations	1 036	–
Dotations reçues	490	406
	3 726	11 156
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(4 868)	8 340
Trésorerie au début de l'exercice	11 445	3 105
Trésorerie à la fin de l'exercice	6 577 \$	11 445 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

**MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21**

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015  
(en milliers de dollars)**1. Pouvoir, objectifs et activités**

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 (le « Musée ») a été constitué le 25 novembre 2010 en vertu de la *Loi sur les musées*. Le transfert et la cession des actifs, des ententes et des documents de la Société du Quai 21 et de la Fondation du Quai 21 ont été effectués le 3 février 2011. Le Musée est une société d'État mandataire nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujéti aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le mandat du Musée est d'explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens.

Les activités du Musée sont réparties en trois secteurs qui se complètent mutuellement pour réaliser tous les aspects de son mandat. Voici les trois secteurs :

## a) Expérience des visiteurs et création de liens

Recherche et développement de contenu; interprétation et création de liens, incluant programmation publique et expositions; rayonnement national et partenariats; services et structure d'accueil des visiteurs, incluant les activités des bénévoles.

## b) Installations

Gestion des installations en mettant l'accent sur l'exploitation de l'édifice; sécurité; améliorations locatives, incluant projets d'immobilisations.

## c) Services internes

Gouvernance; gestion des ressources; développement et affaires publiques, incluant marketing, communications, activités commerciales, location des installations, parrainages et partenariats avec la collectivité.

**2. Résumé des principales méthodes comptables**

## a) Mode de présentation

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public.

Le Musée comptabilise les apports selon la méthode du report pour les organismes sans but lucratif.

**MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21**

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015  
(en milliers de dollars)**2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)**

## b) Comptabilisation des produits

## i) Crédits

Le gouvernement du Canada verse des fonds au Musée au moyen de crédits parlementaires.

Les crédits qui sont explicitement ou implicitement affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations correspondantes acquises.

Les crédits qui sont affectés à des charges déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les crédits qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice pour lequel le crédit est approuvé.

## ii) Dons

Les dons comprennent les apports reçus d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers, des fondations et des sociétés.

Les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits et les charges de contrepartie pour les biens et services donnés en nature sont comptabilisés à la juste valeur de marché à la réception.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe pour des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel des dépenses connexes sont engagées.

Les dotations sont assujetties à des restrictions d'origine externe qui précisent que le capital du fonds de dotation doit être conservé en permanence. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net de l'exercice au cours duquel elles sont reçues selon la méthode du report pour les apports.

**MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21**

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015  
(en milliers de dollars)**2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)**

## b) Comptabilisation des produits (suite)

## ii) Dons (suite)

Les produits financiers sur les placements du fonds de dotation général ne sont pas affectés et le Musée les comptabilise en produits dans l'exercice où ils sont gagnés. Les produits financiers gagnés peuvent, par la suite, être grevés d'une affectation interne par le Musée, telle qu'approuvée par le Conseil d'administration, pour être dépensés à une date ultérieure ou réinvestis pour préserver le capital. Les produits financiers gagnés sur le fonds de dotation pour l'éducation sont affectés, et peuvent être reportés et comptabilisés en produits lorsque les services sont rendus.

## iii) Produits d'exploitation

Les fonds provenant des activités du Musée et qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits lorsque les biens sont livrés ou les services sont rendus.

## iv) Services des bénévoles

Les bénévoles offrent leur temps pour aider le Musée dans ses activités. En raison de la difficulté de leur attribuer une juste valeur, les apports sous la forme de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

## v) Apport de biens

Les apports de biens reçus dont la juste valeur ne peut être déterminée facilement ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

## c) Collections

Le Musée réunit des collections d'anecdotes, d'artéfacts, d'histoires orales et d'images qui sont liés à son mandat d'explorer le thème de l'immigration au Canada. Ces collections sont élaborées par divers domaines de recherche au sein du Musée.

Les collections du Musée sont présentées à une valeur symbolique de 1 \$ dans l'état de la situation financière, en raison des difficultés pratiques de leur attribuer une valeur significative.

Les objets achetés pour les collections du Musée sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice d'acquisition. Les objets donnés au Musée pour ses collections ne sont pas comptabilisés.

**MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21**

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015  
(en milliers de dollars)**2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)**

## d) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

## e) Immobilisations

Les immobilisations achetées sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

Les travaux en cours pour les projets d'immobilisations sont comptabilisés au coût et ne sont pas amortis. L'amortissement commence lorsque les actifs sont prêts pour leur utilisation prévue et virés aux améliorations locatives.

Le coût moins la valeur de récupération estimative des immobilisations est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire et les taux suivants :

Immobilisations	
Améliorations locatives	5 à 10 ans
Base de données sur l'immigration et les navires	5 ans
Matériel de bureau et ordinateurs	3 à 5 ans

## f) Avantages sociaux futurs

Tous les salariés admissibles du Musée participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime contributif à prestations définies établi par la loi, dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Autant les salariés que le Musée doivent cotiser au Régime pour couvrir le coût des services rendus au cours de l'exercice. Conformément à la loi en vigueur, le Musée n'a aucune obligation légale ou implicite de verser d'autres cotisations à l'égard des services passés ou de combler les déficits de capitalisation du Régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel les salariés rendent les services et représentent l'obligation totale du Musée au titre du Régime de retraite.

## g) Utilisation d'estimations

La présentation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif et la divulgation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges déclarés au cours de la période de présentation de l'information financière. Les montants réels pourraient différer de ceux présentés.

12

**MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21**

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015  
(en milliers de dollars)**2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)**

## g) Utilisation d'estimations (suite)

Les durées de vie utile des immobilisations représentent les éléments les plus importants pour lesquels la direction a recours à des estimations. Ces estimations sont examinées annuellement et tout rajustement requis est comptabilisé dans les états financiers de l'exercice au cours duquel il est connu.

## h) Conversion des devises

Les opérations conclues en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date des opérations.

Les actifs et passifs monétaires ainsi que les éléments non monétaires inclus dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur qui sont libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des états financiers. Les gains et pertes de change non réalisés sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Au cours de l'exercice de règlement, les gains et pertes de change réalisés sont comptabilisés dans l'état des résultats et le montant cumulatif des gains et pertes de réévaluation est reprise dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

## i) Instruments financiers

Le Musée a classé tous les actifs et passifs financiers dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur ou dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût. Le Musée soumet les instruments financiers à un test de dépréciation annuel afin de déterminer s'il existe des éléments probants objectifs de moins-value. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans les résultats d'exploitation nets de l'exercice où elles surviennent.

## i) Placements

Les placements du fonds de dotation du Musée peuvent être constitués de titres de capitaux propres internationaux, d'obligations à revenu fixe et d'actifs de substitution et sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Ces placements sont évalués à la juste valeur et les gains ou pertes découlant des variations de valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes réalisés sur les placements sont comptabilisés dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils surviennent.

Les évaluations de juste valeur de ces placements sont fondées sur les cours du marché pour des placements sur des marchés actifs.



**MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21**

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015  
(en milliers de dollars)**2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)**

## ii) Autres instruments financiers

Les autres instruments financiers du Musée comprennent la trésorerie, les créances, ainsi que les créditeurs et charges à payer, et sont classés dans la catégorie des éléments évalués au coût. Ces instruments financiers sont comptabilisés au coût.

**3. Créances**

	2015	2014
Créances – tiers	20 \$	103 \$
Créances – ministères et organismes gouvernementaux	1 190	391
	1 210 \$	494 \$

**4. Immobilisations**

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2015
Travaux en cours pour les projets d'immobilisations	11 331 \$	– \$	11 331 \$
Améliorations locatives	13 402	5 289	8 113
Base de données sur l'immigration et les navires	46	38	8
Matériel de bureau et ordinateurs	820	521	299
	25 599 \$	5 848 \$	19 751 \$

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2014
Travaux en cours pour les projets d'immobilisations	2 300 \$	– \$	2 300 \$
Améliorations locatives	13 402	3 709	9 693
Base de données sur l'immigration et les navires	46	29	17
Matériel de bureau et ordinateurs	820	378	442
	16 568 \$	4 116 \$	12 452 \$

**MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21**

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015  
(en milliers de dollars)**5. Collections**

Les collections du Musée sont présentées à une valeur symbolique de 1 \$ dans l'état de la situation financière, en raison des difficultés pratiques de leur attribuer une valeur significative.

Au cours des exercices terminés les 31 mars 2015 et 2014, le Musée n'a engagé aucune charge pour l'achat d'objets pour ses collections et n'a tiré aucun produit de la vente d'objets de collection.

**6. Crédeurs et charges à payer**

	2015	2014
Créditeurs et charges à payer – tiers	2 038 \$	832 \$
Créditeurs et charges à payer – ministères et organismes gouvernementaux	167	389
	2 205 \$	1 221 \$

**7. Produits reportés**

Les produits reportés que le Musée a comptabilisés au 31 mars sont comme suit :

	2015	2014
Solde au début de l'exercice	181 \$	156 \$
Fonds reçus au cours de l'exercice	289	412
Fonds comptabilisés en produits au cours de l'exercice	(401)	(387)
Solde à la fin de l'exercice	69 \$	181 \$

**MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21**

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015  
(en milliers de dollars)**8. Apports reportés afférents aux immobilisations**

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports d'immobilisations et des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations. Les apports reportés sont amortis et passés en résultat selon la même méthode que les immobilisations connexes. Les variations du solde des apports reportés au cours des exercices terminés le 31 mars sont comme suit :

	Transfert de la Société du Quai 21	Crédits	Autres apports	2015
Solde au début de l'exercice	896 \$	19 795 \$	198 \$	20 889 \$
Ajouter :				
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	–	2 200	–	2 200
Autres apports reçus d'un apparenté pour l'acquisition d'immobilisations	–	–	1 036	1 036
Déduire :				
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(488)	(1 220)	(24)	(1 732)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>408 \$</b>	<b>20 775 \$</b>	<b>1 210 \$</b>	<b>22 393 \$</b>

	Transfert de la Société du Quai 21	Crédits	Autres apports	2014
Solde au début de l'exercice	1 408 \$	10 272 \$	222 \$	11 902 \$
Ajouter :				
Crédits reçus pour l'acquisition d'immobilisations	–	10 750	–	10 750
Déduire :				
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(512)	(1 227)	(24)	(1 763)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>896 \$</b>	<b>19 795 \$</b>	<b>198 \$</b>	<b>20 889 \$</b>

La partie inutilisée des apports reportés afférents aux immobilisations était de 2 642 \$ au 31 mars 2015 (8 437 \$ en 2014). Les autres apports reçus d'un apparenté ont été versés par l'Administration portuaire d'Halifax selon le contrat de location des installations au Quai 21 pour des améliorations locatives aux installations.

**MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21**

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015  
(en milliers de dollars)**9. Fonds de dotation**

## a) Trésorerie et placements du fonds de dotation

La trésorerie et les placements du fonds de dotation sont constitués des éléments suivants :

	2015		2014	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	203 \$	203 \$	86 \$	86 \$
	203	203	86	86
Fonds de placement				
Instruments à taux fixe	4 517	4 581	4 461	4 378
Actifs de substitution	2 822	3 016	2 281	2 301
	7 339	7 597	6 742	6 679
	7 542 \$	7 800 \$	6 828 \$	6 765 \$

Voici un rapprochement au 31 mars de la trésorerie et des placements du fonds de dotation et de l'actif net du fonds de dotation :

	2015	2014
Actif net du fonds de dotation	7 273 \$	6 559 \$
Comptabilisation des produits financiers nets cumulés du fonds de dotation des exercices antérieurs	266	203
Comptabilisation des produits financiers nets du fonds de dotation de l'exercice considéré	224	162
Préservation du capital de l'exercice considéré	(224)	(99)
Report des produits financiers nets du fonds de dotation de l'exercice considéré	3	3
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	258	(63)
<b>Trésorerie et placements du fonds de dotation (à la juste valeur)</b>	<b>7 800 \$</b>	<b>6 765 \$</b>

**MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21**

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015  
(en milliers de dollars)**9. Fonds de dotation (suite)**

## b) Actif net du fonds de dotation

Au cours de l'exercice, le Musée a reçu des dotations s'élevant à 490 \$ (406 \$ en 2014). En outre, une somme de 224 \$ a été comptabilisée comme une augmentation directe au fonds de dotation pour la préservation de son capital (99 \$ en 2014).

L'actif net du fonds de dotation a généré des produits financiers nets réalisés de 224 \$ (162 \$ en 2014). Au 31 mars 2015, le fonds de dotation avait des gains non réalisés de 258 \$ (des pertes non réalisées de 63 \$ en 2014).

Au 31 mars, le fonds de dotation comprenait les dotations cumulatives suivantes :

	2015	2014
Dotations reçues de la Fondation du Quai 21	4 874 \$	4 874 \$
Autres dotations reçues	2 076	1 586
Préservation du capital	323	99
<b>Actif net du fonds de dotation à la fin de l'exercice</b>	<b>7 273 \$</b>	<b>6 559 \$</b>

**10. Actif net grevé d'une affectation interne**

L'actif net grevé d'une affectation interne représente les produits financiers gagnés sur les placements du fonds de dotation général qui n'ont pas été dépensés. Conformément à l'approbation du Conseil d'administration, le Musée grevé d'une affectation les montants à être dépensés à une date ultérieure ou réinvestis pour préserver le capital. En 2015, une somme de 224 \$ a été grevée d'une affectation pour préserver le capital du fonds de dotation (99 \$ en 2014). Le montant est présenté dans les états financiers comme un virement de l'actif net non affecté à l'actif net du fonds de dotation.

**11. Remboursement de loyer**

Selon l'entente avec l'Administration portuaire d'Halifax pour la location des installations au Quai 21, le loyer comprend un montant représentant la quote-part du Musée des frais d'exploitation des biens immobiliers (aussi connus comme frais des aires communes). Les frais sont estimés par le propriétaire et rapprochés régulièrement aux montants réels. En 2015, il a été déterminé que les frais des aires communes du Musée avaient été surestimés pour les trois dernières années, ce qui a donné lieu à un remboursement de 575 \$. Les futurs paiements de loyer ont également été réduits et sont reflétés dans les obligations contractuelles à la note 13.

**MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21**

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015  
(en milliers de dollars)**12. Crédits**

Pour réaliser son mandat, le Musée dépend du financement public, qui s'est composé comme suit :

	2015	2014
Crédits parlementaires accordés		
Budget principal des dépenses	9 900 \$	18 450 \$
Crédits de l'exercice précédent utilisés dans l'exercice considéré	8 437	60
Crédits reportés pour des projets d'immobilisations	(2 642)	(8 437)
Crédits utilisés pour l'achat d'immobilisations amortissables	(7 995)	(2 373)
	7 700	7 700
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	1 220	1 227
<b>Crédits comptabilisés en résultat</b>	<b>8 920 \$</b>	<b>8 927 \$</b>

**13. Obligations contractuelles**

Le Musée a conclu des ententes qui comprennent des coûts de constructions et des services-conseils. Il a également des obligations contractuelles avec l'Administration portuaire d'Halifax, un apparenté, pour la location des installations au Quai 21 jusqu'en février 2051. Au 31 mars 2015, les obligations estimatives sont comme suit :

	Apparenté	Autres	Total
2016	1 532 \$	2 654 \$	4 186 \$
2017	1 532	—	1 532
2018	1 532	—	1 532
2019	1 532	—	1 532
2020	1 532	—	1 532
2021 à 2051	56 568	—	56 568
	64 228 \$	2 654 \$	66 882 \$

## MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015  
(en milliers de dollars)

### 14. Avantages sociaux futurs

Tous les salariés admissibles du Musée participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime contributif à prestations définies établi par la loi, dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Autant les salariés que le Musée doivent cotiser au Régime. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit les cotisations que l'employeur doit verser suivant un multiple des cotisations des salariés. Le taux général de cotisation en vigueur à la clôture de l'exercice était de 1,28 fois la cotisation des salariés (entre 1,43 et 1,45 fois en 2014) jusqu'à un seuil salarial défini. Pour la partie des salaires supérieure à ce seuil, le Musée doit verser des cotisations à raison de 7,13 fois la cotisation de l'employé (7,59 fois en 2014). Les cotisations totales de l'employeur de 457 \$ (445 \$ en 2014) ont été passées en charges dans l'exercice considéré.

La loi oblige le gouvernement du Canada à verser les prestations au titre du Régime. Les prestations de retraite sont généralement acquises pour une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % multiplié par le salaire moyen des cinq meilleures années consécutives de service ouvrant droit à pension. Les prestations sont coordonnées avec le Régime de pensions du Canada et sont indexées au taux d'inflation.

### 15. Opérations entre apparentés

Le Musée est lié, sur le plan de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le Musée conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés, et selon des conditions de règlement normales.

En plus des opérations entre apparentés présentées ailleurs dans les présents états financiers, le Musée a engagé des charges s'élevant à 1 728 \$ (1 449 \$ en 2014), composées surtout de loyers et charges locatives et du paiement en remplacement d'impôts, qui sont comptabilisées dans le poste « Installations » et totalisent 1 484 \$ (1 213 \$ en 2014), et a gagné des produits de 579 \$ (10 \$ en 2014) avec des apparentés.

### 16. Instruments financiers

Le Musée fait face à un éventail de risques en raison de ses activités, dont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix).

L'objectif à long terme de la politique de placement du Musée pour le fonds de dotation est de générer des rendements réels à long terme pour suppléer aux frais de programmation, d'éducation et autres frais de même nature, tout en conservant en permanence le capital du fonds de dotation.

## MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015  
(en milliers de dollars)

### 16. Instruments financiers (suite)

Dans le but de gérer les risques, le Musée investit dans un portefeuille diversifié qui est administré par des gestionnaires de placements professionnels. Les placements du Musée sont régis par une politique de placement approuvée par le Conseil d'administration et examinée annuellement. Un comité de placements, qui comprend des experts indépendants dans le domaine, soutient le Musée dans la surveillance et la gestion de son portefeuille. Par ailleurs, le Musée a recours aux services d'un conseiller en placement pour épauler le Comité de placements dans son travail. Au fur et à mesure que les marchés financiers évoluent, le Comité de placements recommande des rajustements à la composition de l'actif afin de réduire le risque global du portefeuille et établit des répartitions cibles permettant des variations dans la ventilation des catégories d'actif à l'intérieur d'une fourchette donnée. Aux 31 mars 2015 et 2014, la répartition était de 60 % dans des instruments à taux fixe, 10 % dans des titres de capitaux propres internationaux et 30 % dans des actifs de substitution.

Le Musée a déterminé et évalué comme suit son exposition aux risques financiers :

#### a) Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que le Musée subisse une perte financière si une contrepartie manque à ses obligations contractuelles. Un tel risque découle principalement de la trésorerie, de la trésorerie et des placements du fonds de dotation et des créances. Le Musée a déterminé que le risque de crédit n'est pas significatif.

#### i) Trésorerie

La trésorerie, autre que la trésorerie et les équivalents de trésorerie du fonds de dotation, est détenue dans une banque à charte canadienne. Le Musée réduit son risque de crédit sur la trésorerie en traitant seulement avec des institutions financières réputées et de premier ordre.

#### ii) Trésorerie et placements du fonds de dotation

Selon la politique de placement du Musée à l'égard du fonds de dotation, les placements doivent être détenus dans un portefeuille diversifié de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, d'instruments à taux fixe, de placements en titres de capitaux propres canadiens, américains et internationaux, ainsi que d'actifs de substitution par l'entremise de caisses en gestion commune ou de fonds communs.

**MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21**

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015  
(en milliers de dollars)**16. Instruments financiers (suite)**

## a) Risque de crédit (suite)

## ii) Trésorerie et placements du fonds de dotation (suite)

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont une durée jusqu'à l'échéance d'au plus un an. Les instruments à taux fixe, les placements en titres de capitaux propres et les placements en actifs de substitution sont détenus principalement par l'entremise de caisses en gestion commune et de fonds communs. Le portefeuille d'actifs de substitution comprend des stratégies à long et à court termes, des stratégies de faible volatilité pour les instruments à taux fixe, des stratégies générales neutres pour les titres de capitaux propres sur les marchés internationaux comportant un risque de marché minimal en matière de titres de capitaux propres ainsi qu'un programme de négociation de contrats à terme dont la gestion est fondée sur la chasse aux tendances qui a accès à un portefeuille diversifié d'instruments financiers dans un éventail de marchés internationaux.

Les placements en instruments à taux fixe, les titres de capitaux propres et les actifs de substitution font en sorte que le Musée s'expose indirectement au risque de crédit lié aux placements sous-jacents de ces fonds. Ces risques sont gérés au niveau des gestionnaires de placements, qui ont comme objectif d'investir dans des instruments financiers de première qualité avec des contreparties solvables, en limitant le montant qui peut être placé dans une contrepartie donnée et en respectant d'autres plafonds énoncés dans la politique de placement du Musée.

## iii) Créances

Le Musée est exposé au risque de crédit de la part des clients pour un montant de 1 210 \$ (494 \$ en 2014) provenant du cours normal des activités. Les créances sont comptabilisées au net de la provision pour mauvaises créances applicable, qui est établie en fonction du risque de crédit déterminé lié à des clients particuliers et d'autres renseignements pertinents. La concentration du risque de crédit est limitée pour les créances, vu la faible valeur des opérations avec des clients autres que des ministères.

Au 31 mars 2015, des créances de 7 \$ étaient en arriéré (plus de 30 jours) (16 \$ en 2014). Le Musée n'a pas classé de créances comme douteuses parce qu'elles sont généralement auprès de clients gouvernementaux, qui présentent un faible risque de non-perception.

## b) Risque de marché

Le risque de marché représente le risque que des variations des prix du marché, tels que les cours du change, les taux d'intérêt et les autres risques de prix, aient une influence sur les résultats d'exploitation nets du Musée ou sur la juste valeur des instruments financiers qu'il détient.

**MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21**

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015  
(en milliers de dollars)**16. Instruments financiers (suite)**

## b) Risque de marché (suite)

## i) Risque de change

Les placements du fonds de dotation comprennent 1 361 \$ (78 \$ en 2014) en placements sous-jacents dans des instruments à taux fixe et des catégories d'actifs de substitution qui comportent un risque de change non couvert. Le risque de change a été déterminé comme étant de faible à modéré parce que les placements en question ne constituent que 18 % du portefeuille. En outre, les fonds libellés en dollars canadiens comportant un risque de change font l'objet en général d'opérations de change à terme ou de contrats semblables en vue de protéger les fonds contre des fluctuations de prix importantes causées par les variations des taux de change. Par ailleurs, les fonds libellés en dollars américains font l'objet d'un règlement dans les trois jours ouvrables et peuvent être reconvertis en fonds libellés en dollars canadiens à l'intérieur de ce délai.

Dans certains cas, le Musée effectue des versements en dollars américains à des fournisseurs. Aux 31 mars 2015 et 2014, le Musée n'avait aucun passif libellé en devises qui aurait pu l'exposer à des variations des taux de change. Les fluctuations du dollar canadien par rapport à la devise américaine n'auraient pas une incidence importante sur des résultats d'exploitation nets du Musée.

## ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de variations des taux d'intérêt du marché. Les actifs financiers et les passifs financiers à taux d'intérêt variables exposent le Musée au risque de taux d'intérêt pour les flux de trésorerie. Les intérêts gagnés sur les soldes de trésorerie fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le solde de trésorerie et les placements du fonds de dotation du Musée, qui sont constitués de liquidités, d'équivalents de trésorerie et d'instruments à taux fixe, rapportent des intérêts à taux fixe ou leur valeur est tributaire des taux d'intérêt. Le Musée ne détient pas directement des instruments de créance au 31 mars 2015, mais il possède des placements en instruments à taux fixe par l'entremise de caisses en gestion commune et de fonds communs.

Le Musée gère son risque de taux d'intérêt en conservant une combinaison de placements en instruments à taux fixe, notamment des fonds obligataires qui satisfont aux critères de placement énoncés dans la politique de placement. Les gestionnaires de placements et de portefeuilles surveillent ces expositions afin de pallier le risque de taux d'intérêt. L'incidence des fluctuations ne peut pas être évaluée facilement, car le Musée détient les fonds et non pas les actifs sous-jacents.

La sensibilité du solde de la trésorerie à une diminution de 0,25 % du taux d'intérêt serait une réduction de 27 \$ du produit d'intérêts pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 (21 \$ en 2014).

**MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21**

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015  
(en milliers de dollars)**16. Instruments financiers (suite)**

## b) Risque de marché (suite)

## iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix survient lorsque la juste valeur des fonds en titres de capitaux propres fluctue à la suite de la baisse d'un indice boursier ou d'autres variables de risque. Les placements du fonds de dotation comprennent 1 537 \$ de fonds composés de placements sous-jacents dans des titres de capitaux propres (1 826 \$ en 2014), dont 1 537 \$ (1 165 \$ en 2014) en actifs de substitution qui ont de façon générale une faible corrélation avec l'indice boursier et les placements en titres de capitaux propres. Par ailleurs, ces actifs de substitution servent à réduire le risque de prix et la volatilité associés aux autres fonds de titres de capitaux propres.

La sensibilité des placements du fonds de dotation est calculée en fonction d'une diminution de 5 % des valeurs de marché. Le taux de sensibilité est déterminé selon l'écart type pour l'ensemble du fonds tel qu'établi par les gestionnaires de placements et de portefeuilles. Au 31 mars 2015, si les valeurs de marché avaient baissé de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, la diminution des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice aurait été de 115 \$ en raison de la baisse de la juste valeur des actifs financiers (95 \$ en 2014).

## c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Musée éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers en temps voulu.

Le Musée gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévisionnels des activités d'exploitation et des activités prévues d'investissement et de financement, afin de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il aura toujours suffisamment de liquidités pour régler ses passifs à l'échéance, à la fois dans des conditions normales et contraignantes, sans subir de pertes inacceptables ou risquer de nuire à sa réputation. Le Musée a déterminé que le risque n'est pas significatif.

Au 31 mars 2015, l'ensemble des créateurs et charges à payer du Musée était exigible dans un délai de trois mois.

**MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21**

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2015  
(en milliers de dollars)**16. Instruments financiers (suite)**

## d) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Tous les instruments financiers doivent être classés en fonction de l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations à la juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs est fonction des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur d'un instrument financier selon que les données sur lesquelles reposent ces techniques sont observables ou non observables :

- i) Niveau 1 – Les instruments financiers du niveau 1 sont évalués aux cours sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques.
- ii) Niveau 2 – Les instruments financiers du niveau 2 sont évalués au moyen des cours du marché pour des actifs et des passifs semblables, des cours sur des marchés qui ne sont pas actifs ou de modèles reposant sur des données observables.
- iii) Niveau 3 – Les instruments financiers du niveau 3 sont évalués au moyen de modèles d'évaluation, de méthodes d'actualisation des flux de trésorerie ou de techniques semblables et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle n'est pas observable.

Voici la hiérarchie des évaluations à la juste valeur des actifs et passifs financiers au 31 mars :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2015
Actifs financiers				
Trésorerie et placements du fonds de dotation				
Fonds de placement – Instruments à taux fixe	4 581 \$	– \$	– \$	4 581 \$
Fonds de placement – Actifs de substitution	1 570	1 446	–	3 016
	6 151 \$	1 446 \$	– \$	7 597 \$

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2014
Actifs financiers				
Trésorerie et placements du fonds de dotation				
Fonds de placement – Instruments à taux fixe	4 378 \$	– \$	– \$	4 378 \$
Fonds de placement – Actifs de substitution	804	1 497	–	2 301
	5 182 \$	1 497 \$	– \$	6 679 \$

**17. Chiffres de l'exercice précédent**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour être conformes à la présentation adoptée dans l'exercice considéré.

# MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21

Exercice terminé le 31 mars 2015

**Tableau 1 – Produits d'exploitation**  
(en milliers de dollars)

	2015	2014
Location de salles	301 \$	363 \$
Évènements spéciaux	276	275
Boutique	265	302
Vente de billets pour les expositions	250	229
Centre d'histoire familiale	87	66
Programmation	63	25
	1 242 \$	1 260 \$

**Tableau 2 – Charges**  
(en milliers de dollars)

	2015	2014
Frais liés au personnel	4 955 \$	4 639 \$
Amortissement des immobilisations	1 732	1 763
Loyer et frais connexes	1 299	1 074
Exposition et programmation	856	1 199
Marketing, promotion et reconnaissance	365	528
Services professionnels et spéciaux, dont les frais du Conseil d'administration	364	349
Réparation, entretien et exploitation de l'édifice	354	316
Fournitures et services de fonctionnement	353	310
Coût des marchandises vendues	265	308
Services publics	247	266
Paiement en remplacement d'impôts	166	139
Fournitures de bureau et administration	150	162
Formation et perfectionnement professionnel	71	116
Frais de déplacements et d'accueil	58	37
	11 235 \$	11 206 \$